ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGIONDE FES MEKNES
PACHALIK IMOUZZER MARMOUCHA
COMMUNE IMOUZZER MARMOUCHA
BUREAU DES MARCHES
//*/*/*

AVIS D'ACHAT

SUR BONS DE COMMANDE N° 27/2026

Le président de La Commune d'Imouzzer Marmoucha, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

OBJET : EQUIPEMENT DE LA SALLE DE REUNION EN MOBILIER DE BUREAU

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Qté	GUARANTIES EXIGÉES
1	FAUTEUIL DE BUREAU	***CHAISE AVEC FINITION DE HAUTE QUALITE ; CHAISE DE BUREAU AVEC ACCOUDOIRS.*** - Revêtement en similicuir. - chaise de bureau rotative à 360 degrés - Support lombaire intégré - famille de couleurs : noir - hauteur (cm) : 100cm - profondeur assise : Environ 50 cm - largeur assise : Environ 50-55 cm - Matière accoudoir : métal chrome ou polypropylène rigide - Base à 5 branches en nylon renforcé ou métal chromé et vérin à gaz. - assise : assise en mousse haute densité 28KG/M3	U	22	Voir section « EXIGENCES »
2	TABLE DE REUNION PRO ACCEUILLANT 22 PERSONNES	***TABLE DE RÉUNION EN U – CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES*** **1. Plateau :** Le plateau sera réalisé en panneau de particules de bois haute densité, revêtu sur les deux faces de mélaminé décor bois de qualité supérieure, d'une épaisseur minimale de 30 mm. Les chants apparents seront protégés par des bandes ABS de 2 mm d'épaisseur, thermocollées, résistantes aux chocs et de teinte assortie au plateau. Les extrémités et les angles apparents de la table seront arrondis afin d'assurer une finition ergonomique et soignée. Le revêtement devra présenter une bonne résistance aux rayures et à l'humidité, tout en permettant un entretien facile. **2. Structure et piétement :** Le piétement sera constitué d'une structure métallique robuste en profils tubulaires d'acier, comprenant des pieds, des traverses et des longerons de renfort, assurant une excellente rigidité et une parfaite stabilité de l'ensemble, même en cas d'utilisation intensive. Les éléments métalliques seront traités contre la corrosion et revêtus d'une peinture en poudre époxy thermodurcissable cuite au four, de coloris au choix du Maître d'Ouvrage.	U	01	

		Les pieds seront munis de vérins réglables permettant la mise à niveau de la table et assurant la protection du sol. **3. Assemblage :** Les différents éléments du plateau seront reliés entre eux par des dispositifs d'assemblage mécaniques démontables et non apparents, garantissant le maintien, l'alignement et la continuité des surfaces, sans jeu ni désaffleurement. L'ensemble devra présenter une finition homogène et une parfaite rigidité. **4. Gestion des câbles :** La table sera équipée de boîtiers Top Access encastrés et affleurants au plateau, judicieusement répartis sur toute sa longueur, permettant le passage et l'organisation des câbles électriques, informatiques et multimédias. Les passages de câbles seront intégrés de manière discrète à la structure, sans nuire à l'esthétique générale de la table. **5. Dimensions et capacité d'accueil :** La table de réunion, de configuration en U, devra être conçue et dimensionnée pour accueillir confortablement 22 personnes au minimum, en tenant compte d'un espace suffisant pour chaque utilisateur. Les dimensions générales, la longueur des différents modules, leur largeur ainsi que la répartition des piétements seront adaptées à cette capacité d'accueil et devront garantir un confort optimal aux utilisateurs. La hauteur finie de la table sera d'environ 750 mm. Le titulaire devra fournir un plan détaillé indiquant les dimensions, la configuration générale, le nombre de modules et la disposition des places avant le lancement en fabrication, pour approbation préalable du Maître d'Ouvrage. **6. Finition et validation des matériaux :** La teinte du décor bois, le coloris des parties métalliques ainsi que les échantillons des matériaux et des finitions seront soumis à l'approbation préalable du Maître d'Ouvrage avant tout lancement en fabrication. L'ensemble devra présenter une finition soignée, une qualité de fabrication irréprochable et être adapté à un usage professionnel et intensif en salle de réunion.			

- **Lieu d'exécution** : Les prestations seront livrées au siège de la Commune d'Imouzzer Marmoucha.
- **Délai d'exécution** : **20 Jours**, à compter de la date d'engagement de bon de commande.
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents** : **Le 23/11/2026 à 11 H**
  - Les dits devis doivent être déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.
- **Conditions de résiliation** :

- En cas d'inexécution des prestations objet de la bonne commande ou en cas de dépassement du délai d'exécution indiqué ci-dessus, le président de la commune aura la faculté de notifier au prestataire la résiliation de plein droit du bon de commande sans qu'il soit besoin d'aucune autre formalité.

- **Exigences**
- Les soumissionnaires sont tenus de déposer les prospectus relatifs à tous les articles mentionnés ci-dessus, dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures suivant l'envoi de la confirmation, à l'adresse électronique de la commune : communeimouzzermarmoucha@gmail.com.

  Lesdits prospectus doivent détailler l'ensemble des caractéristiques techniques des articles de mobilier de bureau et être accompagnés de photographies, de schémas ainsi que de fiches techniques précisant clairement les différentes composantes et dimensions de chaque article.

- L'administration procédera à l'examen et à la vérification des prospectus et des documents techniques fournis afin de s'assurer de leur conformité aux prescriptions du présent cahier des charges. **La validation de cette documentation technique constitue une condition préalable à la réception et à l'approbation de la livraison des articles.** Tout article livré devra être strictement conforme aux caractéristiques techniques présentées et validées par l'administration.

Imouzzer Marmoucha Le : 17/11/2026

Signé par : Président de la commune

